

Devenir APS ASD

— Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile avec ALM intégrée



Objectif

Être acteur de la prévention des risques de son métier et intervenir comme sauveteur secouriste du travail.

RISQUES PHYSIQUES

Modalité pédagogique — **PRÉSENTIEL**

— EN RÉSUMÉ

À l'issue de cette formation, l'APS ASD sera capable de proposer des mesures de prévention adaptée grâce à l'observation et l'analyse de sa situation de travail pour contribuer à la démarche de prévention de la structure. Il sera également en mesure d'accompagner la personne aidée, sans se substituer à elle dans son déplacement, en se préservant de contraintes physiques.

Enfin, il aura également la compétence de SST, lui permettant de protéger, examiner, alerter ou faire alerter, secourir en cas d'accident du travail.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure.
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Intervenir face à une situation d'accident du travail.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en structure.

70% pratique 30% théorique.

FORMATION



— **32 heures**

soit 4,5 jours de formation

Référence —

C101M

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Intervenants à domicile, aidants familiaux.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : 2 jours

Intersession avec travaux personnels estimés à 4 heures

Module 2 : 2,5 jours

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur de l'aide et du soins à domicile et sur les risques spécifiques à ce secteur, certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Délivrance du certificat d'Acteur APS ASD de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans. Le titulaire du certificat « Acteur Prévention Secours ASD » est réputé détenir, par équivalence, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Le programme

1 Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légaux et institutionnels.
- Les enjeux de la prévention des risques.
- Les processus d'apparition des risques.
- Les différents risques du domicile.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention

2 Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.

- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrice de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

3 Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille.
- Identifier les enjeux d'un accompagnement et l'établissement.
- Repérer les étapes du déplacement naturel.
- Déterminer les capacités à la réalisation du déplacement.
- S'assurer des possibilités de la personne aidée.
- Identifier les capacités de la personne aidée.

- Identifier les déterminants liés à l'environnement.
 - Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant.
 - Identifier et déterminer les aides techniques en fonction des contraintes environnementales et des caractéristiques de la personne aidée.
 - Guider la personne aidée et compenser les incapacités par une assistance sans portage délégué.
- ### 4 Intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail
- Identifier et supprimer le danger.
 - Déceler une urgence vitale.
 - Alerter et faire alerter.
 - Secourir la victime de manière appropriée.